

L'heure de la prière d'Arvit et du Kidouch de Chavouot

Extrait du livre de Rav Shimon Baroukh 'Du 'Omer au 9 Av'

1. Dans certaines communautés, on retarde la prière de *Arvit* du soir de Chavouot jusqu'à la tombée de la nuit, afin que les 49 jours de la *Sefira* (le compte) du *Omèr* soient complets (*Michna Broua* 494,1).

Cependant, d'autres communautés ont pour usage de commencer *Arvit* avant la nuit (*Mélamèd Léoil en s'appuyant sur le Maguen Avraham et le Elyahou Rabba*), mais de repousser le Kidouch de Yom Tov après la tombée de la nuit (*Ben Ich 'Haï, Bamidbar* par.2).

En Europe où la nuit tombe tard à cette époque de l'année, on pourra permettre de faire le Kidouch après le coucher du soleil, et de commencer immédiatement le repas. Quand la nuit sera tombée, on lira le *Chéma Israël*, et il serait bon de manger à nouveau un *Kazait* (28g) de pain (*Or Létsion* vol.3 page 190 ; *'Hazon Ovadia Yom Tov*).

Toutefois, **lorsque Chavouot tombe samedi soir**, d'après tous les décisionnaires on attendra la nuit pour commencer la prière de *Arvit*, afin que l'on n'en vienne pas à préparer ou réchauffer le repas du soir avant la sortie du Chabbat (*Levouch*).

Le passage de Vatodiénoù

2. Dans le cas, où Chavouot tombe *Motsaé Chabbat* (samedi soir) on devra intégrer dans la *Amida* du soir de Yom Tov le passage de *Vatodiénoù*, et réciter aussi dans le Kidouch la bénédiction sur la lumière ainsi que la *Havdala* (cf. notre livre *La fête de Pessa'h* page 221 où nous indiquons les cinq bénédictions du Kidouch lorsque Yom Tov tombe un samedi soir : 1) sur le vin ; 2) sur la sanctification du jour ; 3) sur la lumière ; 4) sur la *Havdala* ; 5) et *Chéé'heyianou*).

On pourra utiliser les *Nérot* (lumières) allumées par la maîtresse de maison pour procéder à la *Havdala* (*Or Létsion* page 190). Dans ce cas, il est bien toutefois de rapprocher une allumette à la flamme de l'une de ces lumières afin qu'elle soit double.

3. Durant la prière de *Arvit*, certains ont coutume de se remplir d'une grande joie, et de **chanter le passage de *Ahavat Olam*** qui évoque notre amour pour la Torah (*Neta Gabriel au nom de Minhagué Wermissa* – de Worms).

A l'issue de la prière, on ne s'attardera pas à la synagogue afin de commencer immédiatement le repas de Yom Tov (précédé du Kidouch) afin de disposer du temps nécessaire pour lire le *Tikoun* durant la nuit (*Yéssod Véchorech Haavoda*).

Avant de commencer les préparations de Yom Tov...

4. Lorsque Chavouot tombe *Motsaé Chabbat* (samedi soir), les femmes devront dire la formule : « Baroukh Hamavdil Ben Kodech Lé Kodech », afin de pouvoir commencer la préparation du repas et d'allumer les bougies de Yom Tov.

Le Kidouch

5. A priori, lorsque Chavouot tombe un jour de semaine, le Kidouch ne sera récité qu'après la tombée de la nuit (*Ben Ich 'Haï*). Toutefois, nous avons mentionné dans le paragraphe 1 qu'en cas de besoin on pourra y procéder à partir du coucher du soleil si possible, ou même avant si besoin est (*Or Létsion* ; *'Hazon Ovadia*).

Le second soir, en diaspora, d'après tous les avis, il est permis de réciter le Kidouch bien avant la nuit. Au préalable, la maîtresse de maison aura allumé les lumières du second soir de Yom Tov (*Ben Ich 'Haï*).